

<https://ffmc95.fr/La-FFMC-denonce-des-rapports-a-charge-des-experts>



La FFMC dénonce des rapports à charge des experts

- Actualités - Générales -



Date de mise en ligne : vendredi 5 février 2021

Copyright © FFMC Val d'Oise - Tous droits réservés

Le Conseil national de sécurité routière (CNSR) a tenu sa première séance plénière de 2021 le mercredi 3 février. Trois rapports d'experts avaient été communiqués, en amont de cette réunion. La teneur de ces rapports, en particulier celui qui traite de la sécurité des deux-roues motorisés, a fait réagir la FFMC, soutenue par d'autres acteurs du monde de la moto qui, ensemble, dénoncent la façon peu constructive d'aborder la sécurité routière en général, et surtout celle des deux-roues motorisés. Comme si rien n'avait changé : pourtant l'accidentalité moto ne cesse de baisser alors que le parc ne cesse d'augmenter, et qu'en expliquer et renforcer les raisons serait sans doute une excellente piste !

Vous trouverez l'intervention de la FFMC à propos du rapport des experts du CNSR (qui n'a valeur que de proposition selon le président du CNSR et la déléguée interministérielle à la sécurité routière), ainsi que le rapport en question dans [l'article sur le site de la FFMC](#)